

# ASSEMBLÉE NATIONALE

9 mai 2023

---

VISANT À RENFORCER LA PRÉVENTION ET LA LUTTE CONTRE L'INTENSIFICATION  
ET L'EXTENSION DU RISQUE INCENDIE - (N° 1071)

Adopté

## AMENDEMENT

N ° CL91

présenté par  
M. Pauget, rapporteur

-----

### ARTICLE 34 BIS

Après le mot :

« concernée »,

supprimer la fin de l'alinéa 5.

### EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.